

Les femmes et le logement communautaire : des besoins à combler

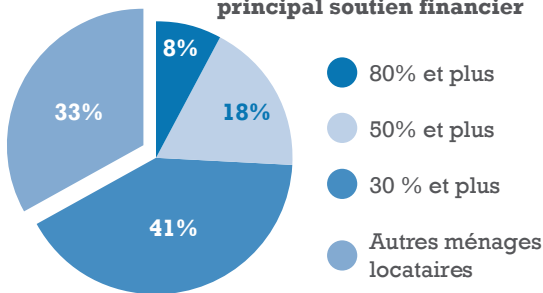


Les besoins en logement des femmes sont particulièrement importants

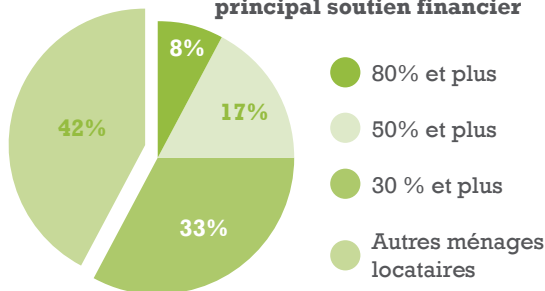
Il existe un grand écart entre la disponibilité actuelle des logements sociaux et communautaires et les besoins en logement des ménages, quel que soit le sexe du soutien. Cependant, les femmes soutiens de ménage ont un taux d'effort médian qui dépasse presque toujours celui des hommes. Cet écart s'élargit au fur et à mesure qu'elles avancent en âge, qu'elles soient locataires ou propriétaires, qu'elles occupent de grands ou de petits logements, qu'elles vivent seules ou en famille et qu'elles habitent dans un milieu rural ou urbain.

Surtout, tous les indicateurs montrent que les ménages locataires soutenus par des femmes sont plus vulnérables. Elles sont plus nombreuses à consacrer une part trop élevée de leur revenu pour se loger, comme le montre le graphique suivant :

Pour les ménages locataires ayant une femme comme principal soutien financier



Pour les ménages locataires ayant un homme comme principal soutien financier



Au total, près de 228 000 ménages québécois consacrent plus de 50 % de leur revenu au paiement du loyer, et sur ce nombre, 120 000 sont soutenus par une femme (Enquête nationale auprès des ménages de 2011).

Les Québécoises sont plus nombreuses à être locataires (51%) que les Québécois (32,5%). Et parmi les 480 000 ménages locataires dépensant 30% et plus de leur revenu pour payer le loyer, 268 000 (55,8%) ont une femme comme principal soutien financier.

Structurellement plus pauvres

Toutes les études démontrent que les femmes sont plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté, notamment en vieillissant. Encore en 2017, les Québécoises sont en moyenne moins rémunérées que les Québécois, pour des raisons qui sont connues : elles sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois précaires, s'occuper des tâches domestiques ainsi que des responsabilités de proches aidants. Sans oublier que les chefs de famille monoparentale, dont la situation est très souvent précaire, sont en grande majorité des femmes (78%).

Les femmes âgées plus vulnérables

Encore aujourd'hui, la situation économique des femmes âgées est plus précaire que celle des hommes du même âge, même si les inégalités ont drastiquement diminué depuis 40 ans. Elles sont plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté en vieillissant, car elles ont accès à moins de revenu de retraite, leur salaire ayant été plus faible lorsqu'elles étaient sur le marché du travail ou en raison des années passées à la maison pour s'occuper des enfants et du foyer. De plus, elles vivent plus souvent seules que les hommes. L'espérance de vie des femmes étant plus élevée (84,5 ans en moyenne) que celle des hommes (80,8 ans), elles sont particulièrement touchées par le phénomène d'appauvrissement lié au vieillissement et aux services qui en résultent, dont le coût augmente avec l'âge.

Ainsi, bien que les femmes âgées souhaitent, comme leurs homologues masculins, rester chez elle le plus longtemps possible, elles ont plus de difficultés à demeurer à la maison. En 2006 comme

1 Paul Senécal, Société d'habitation du Québec (2012). *Les femmes et le logement : un pas de plus vers l'égalité : une analyse graphique et différenciée selon le sexe du soutien de ménage*. Disponible en ligne : bit.ly/1ntVTtk

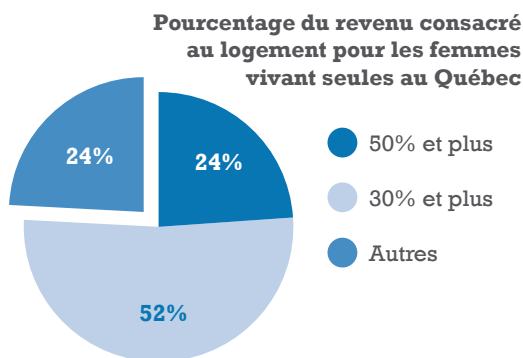
en 2011, les ménages âgés ayant des besoins impérieux en matière de logement étaient majoritairement composés de femmes vivant seules². Actuellement, plus de la moitié des femmes âgées locataires consacrent 30% et plus de leur revenu au loyer, comparativement à moins du tiers des hommes âgés.

Qu'elles soient locataires ou propriétaires, les femmes de 65 ans et plus disposent d'un revenu annuel 29 % plus faible (23 000 \$) que celui des hommes du même âge (32 300 \$). Cet écart s'agrandit pour les femmes locataires et plus âgées (75 ans et plus), dont les revenus annuels (20 071 \$) sont 37% plus faibles que celui des ménages soutenus par un homme du même âge (31 936 \$).

Les femmes seules, les femmes immigrantes et les femmes autochtones sont particulièrement touchées par la pénurie de logements abordables

Plus de la moitié des 358 000 Québécoises vivant seules consacrent plus de 30 % de leur revenu au loyer, et le quart plus de 50%. **Ce sont donc 87 000 femmes vivant seules qui dépensent la moitié du revenu dans leur loyer, une situation aggravant leurs conditions de santé, de sécurité et de bien-être.**

Les femmes locataires sont un peu plus nombreuses que les hommes à vivre seules, et lorsque c'est le cas, elles ont un revenu annuel médian (20 064 \$) de 16% inférieur à celui des hommes vivant seuls (23 861 \$).



Les immigrantes paient en moyenne 11% de plus pour se loger que les femmes non-immigrantes. Les femmes immigrantes subissent une double discrimination, en tant qu'immigrantes et en tant que femmes, pour trouver un logement et du travail. Il n'est pas rare que des immigrées hautement qualifiées se retrouvent à occuper des emplois à faibles salaires et aux conditions de travail difficiles.

Comme les immigrantes, les femmes autochtones sont la cible d'une double discrimination pour se loger. Les membres des Premières Nations et les Inuits résident désormais majoritaire-

ment en milieu urbain, et la discrimination raciale à l'encontre des femmes Autochtones et Inuits pour accéder à un logement est une réalité, même si la loi sanctionne de telles discriminations. Il n'est pas anodin de constater que les femmes constituent la majorité de la population autochtone vivant une situation d'itinérance à Montréal, plus que chez la population itinérante en général³.

Plus qu'un logement, les OSBL d'habitation offrent un milieu de vie

De manière générale, les logements subventionnés au Canada sont occupés par une proportion plus élevée de femmes, par rapport aux logements non subventionnés⁴. Mais en plus de l'abordabilité des logements offerts, les OSBL d'habitation offrent un milieu de vie favorisant l'entraide, la sécurité et l'esprit de communauté.

En effet, le logement communautaire offre aux femmes davantage de garanties de sécurité qu'elles ne peuvent en trouver sur le marché locatif privé, et les normes d'attribution des logements subventionnés en OSBL d'habitation favorisent les femmes victimes de violence conjugale ou d'une agression à caractère sexuel.

50 000 logements en OSBL d'habitation où les femmes sont majoritaires

Dans les logements offerts par les OSBL d'habitation autant à des hommes qu'à des femmes, qu'ils soient subventionnés ou non, 63% des locataires sont des femmes. De ces 50 000 logements, 23 000 sont destinés à des personnes âgées, répartis dans 650 projets de logements communautaires dans près de 300 municipalités, et ce, dans toutes les régions administratives. Ces organismes comptent parmi leurs locataires une très grande proportion de femmes, pouvant aller jusqu'à 90 ou 95%. La moyenne établie en 2008 par une étude était de 72%, mais les femmes vivant plus longtemps, on peut anticiper qu'elles sont plus nombreuses encore 10 ans plus tard.

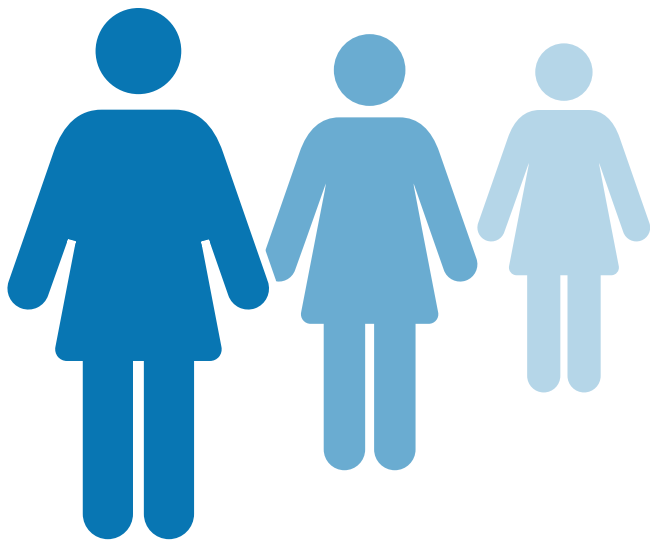
Une majorité d'OSBL d'habitation offrent des activités de **soutien communautaire en logement social**, qui permettent de répondre aux besoins de sécurité, de médiation et d'animation des locataires vulnérables. En plus de favoriser la stabilité résidentielle et la responsabilisation des locataires, ces activités sont un moyen d'aborder le sujet délicat de la violence ou du harcèlement, notamment envers les femmes.

Mis en place par de nombreux OSBL, **le travail de milieu pour les personnes âgées** est un service gratuit et confidentiel à travers le Québec. Les travailleurs et travailleuses de milieu ont pour mission d'aller

2 Statistiques Canada (2016), Conditions de logement des ménages âgés au Canada.

3 RAPSIM (2016), L'itinérance à Montréal, au-delà des chiffres.

4 Société canadienne d'hypothèques et de logement (2015). *Le Point en recherche* – Série sur les conditions de logement selon les données du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages : numéro 6 - Ménages locataires subventionnés.



à la rencontre des personnes âgées de la communauté, afin de rejoindre celles qui vivraient de l'isolement, de la détresse, un deuil, de la violence ou toute difficulté économique, psychologique ou physique. Faisant du porte-à-porte dans les quartiers et les municipalités, ces intervenants et intervenantes se font connaître, créent un premier contact, offrent des brochures présentant les services de proximité. Le but est de servir de pont entre les aînés et les ressources qui peuvent les aider, briser l'isolement, favoriser l'autonomie et le maintien à domicile et prévenir les abus et la maltraitance.

Enfin, une partie des OSBL d'habitation sont des maisons d'hébergement de 1^{ère} et 2^{ème} étape réservées aux femmes en difficulté ou victimes de violence conjugale. Présentes partout sur le territoire québécois, les maisons d'hébergement d'urgence offrent non seulement des services gratuits et confidentiels d'hébergement sécuritaires (dont la durée varie de quelques semaines à trois mois), mais aussi d'écoute téléphonique, d'information, de soutien et d'accompagnement.

Accueillant quelque 400 femmes et enfants, les maisons d'hébergement de 2^e étape pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale permettent de répondre aux besoins des femmes qui décident de quitter définitivement leur conjoint violent, grâce à des logements sécuritaires et une gamme de services spécialisés. La durée moyenne de séjour est de 9 mois mais peut aller jusqu'à 2 ans. Cependant, une analyse des besoins effectués en 2016 révèle qu'il manque au moins 100 logements transitoires au Québec pour soutenir ces femmes et ces enfants.

Répondre aux besoins des femmes vivant en OSBL d'habitation : une priorité

Puisqu'elles représentent, en moyenne, la majorité des locataires vivant en OSBL d'habitation, les organismes ont engagé des actions pour répondre aux besoins spécifiques des femmes. Certains ont ainsi réservé des espaces non-mixtes, ou organisent des activités de soutien communautaire réservées aux femmes. Des personnes intervenantes, des gestionnaires ou des bénévoles mettent en place un climat de confiance favorisant un climat d'entraide et de sécurité. Des outils d'éducation populaire et des services de référencement vers des organismes communautaires

Lutter contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes dans le logement

En plus d'offrir des logements abordables, les OSBL d'habitation sont des milieux de vie gérés et administrés dans l'optique d'assurer un climat de sécurité, d'entraide et de soutien. Ces organismes proposent pour la majorité des activités de soutien communautaire ou de travail de milieu, qui permettent de briser l'isolement et de soutenir les personnes vulnérables, mais aussi de prévenir les risques de harcèlement et de violence.

Malheureusement, les violences envers les femmes, notamment sexuelles, n'épargnent aucun secteur de la société. C'est pourquoi le secteur des OSBL d'habitation soutient et participe à la campagne nationale contre les violences sexuelles vécues par les femmes dans le logement. Dans cette optique, un guide pour prévenir et déceler les violences sexuelles et conjugales pouvant être vécues par les femmes vivant en OSBL d'habitation, et accompagner celles qui en seraient la cible, s'apprête à être diffusé dans les 1200 organismes du Québec.

partenaires (centres de femmes, centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel...) sont offerts à celles qui en auraient besoin.

Dans une optique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, le secteur du logement communautaire, représenté par le RQOH et les fédérations, souhaite améliorer les connaissances et la prise en compte des besoins spécifiques aux femmes locataires, afin de bonifier l'offre de services et d'activités.

En tant que regroupement, le RQOH a pris l'initiative d'amorcer une réflexion sur la situation et les besoins des femmes habitant en OSBL d'habitation, ainsi que sur celles qui y travaillent ou y font du bénévolat (elles occupent 70% des postes en OSBL d'habitation). Non seulement une recherche sur le sujet est en cours, mais un comité de travail « Femmes en OSBL d'habitation » a été créé, rassemblant des gestionnaires, des directrices, des intervenantes et des administratrices d'organismes.

Pour répondre aux besoins considérables des femmes en matière de logement, il importe d'améliorer l'offre existante de logements sociaux et communautaires. Une majorité de femmes habite déjà en OSBL d'habitation, des organismes qui offrent des logements permanents ou transitoires aux personnes vulnérables, mais aussi un milieu de vie favorisant l'entraide et la sécurité collective. Des centaines de milliers de femmes seules ou principales soutien du ménage n'ont cependant pas encore accès à ces logements.



L'enjeu :

- Les femmes sont particulièrement touchées par la pénurie des logements sociaux et communautaires, encore plus si elles sont aînées, immigrantes ou autochtones.
- Les logements sociaux et communautaires permettent de répondre à une partie des besoins en logement des ménages soutenus par une femme, comme le montre la majorité de femmes qui y habitent.
- Les OSBL d'habitation offrent non seulement des logements abordables, mais aussi un milieu de vie où des pratiques sont mises en place pour assurer le bien-être et la sécurité des femmes, comme le soutien communautaire en logement social ou le travail de milieu pour les aînés.

Le problème :

- Parmi les 480 000 ménages locataires dépensant 30 % et plus de leur revenu pour payer le loyer, 268 000 (55,8%) ont une femme comme principal soutien financier.
- Actuellement, 87 000 Québécoises vivant seules dépensent la moitié du revenu dans leur loyer, une situation aggravant leurs conditions de santé, de sécurité et de bien-être.
- Bien que les femmes aînées souhaitent, comme leurs homologues masculins, rester chez elle le plus longtemps possible, elles ont plus de difficultés à demeurer à la maison.
- Actuellement, plus de la moitié des femmes aînées locataires consacrent 30 % et plus de leur revenu au loyer, comparativement à moins du tiers des hommes âgés.

Ce que nous proposons :

- Lancer sans délai un vaste programme d'au moins 5 000 logements communautaires par année.
- Assurer le financement des pratiques favorisant la stabilité résidentielle et le bien-être des locataires, tel le soutien communautaire en logement social.
- De doubler les places disponibles (passer de 100 à 200 places) en hébergement de 2^e étape au Québec, pour améliorer équitablement l'accessibilité aux services post-séparation pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale.



🏠 1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5 ☎ 514-846-0163 ☎ Sans frais 1-866-846-0163
🌐 rqoh.com 📘 facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation 🐦 twitter.com/RQOH_

 **50 000**
logements

 **1200**
organismes

 **8**
fédérations

 **1**
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.